

Comment peut-on comprendre qu'un individu qui prétend être ? porteur de la révélation dit la vérité ou qu'il ment

<"xml encoding="UTF-8?>

Question

Comment peut-on comprendre qu'un individu qui prétend être porteur de la révélation dit la vérité ou qu'il ment

Résumé de la réponse

Dans son sens littéral, la révélation signifie « le transfert d'une chose, d'une manière rapide et secrète », mais, comme on dit, elle « s'applique à la connaissance et à la conception spéciales, propre aux prophètes. Il s'agit d'un moyen d'entendre et de recevoir la parole de Dieu .« avec ou sans l'intermédiaire

Dans son sens lexique, la révélation s'applique, non seulement, aux autres êtres humains qui ne sont pas prophètes, mais aussi, aux animaux et aux choses inanimées. S'agissant de cette inspiration, le noble coran évoque des exemples comme ceux de la mère du vénéré Moïse (béni soit-il) ; des affaires instinctives comme celle de la construction de la ruche par l'abeille, .ou des affaires immanentes comme la rotation du ciel et de la terre

Certains mystiques ont prétendus à « la révélation » ; mais ils entendaient là-dessus le sens littéral de la révélation qui veut dire l'inspiration par cœur. La révélation, dans son vrai sens, est un terme qui est propre aux prophètes (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur eux) .tandis que l'inspiration est un terme qui peut s'appliquer aux autres

Si quelqu'un prétend être porteur de la révélation et investi à mission prophétique, le premier moyen pour savoir s'il est, vraiment, véridique, dans ses paroles, est de lui réclamer un « .« miracle

Le miracle est un fait extraordinaire qui se situe en dehors de la limite de la puissance humaine et des règles en matière d'instruction et de formation. Le prétendant à la prophétie apporte ce miracle pour prouver aux autres qu'il est bel et bien, investi d'une mission prophétique. A titre d'exemple, le vénéré Moïse (béni soit-il), montra comme miracle son Bâton qui se transformait , ou le vénéré Jésus (béni soit-il) qui ressuscita les morts, ou encore, le sceau des prophètes, le vénéré Mohammad , (que le Salut de Dieu soir sur lui et sur ses descendants), qui apporta le noble coran comme un miracle éternel. Ceci étant dit, si quelqu'un procède à un fait extraordinaire, ne correspondant pas, d'ailleurs, à sa prétention, cela ne peut pas être considéré comme un miracle

Le miracle et la révélation sont, tous les deux, des affaires extraordinaires et surnaturelles, inhérentes au monde invisible. La révélation n'est pas quelque chose qui soit visible pour les autres. L'ange de la Révélation ne peut être vu que par les prophètes. Or, les prophètes ont apporté un miracle, un fait concordant inhérent au monde invisible et se trouvant au dessus de la puissance humaine, pour prouver qu'ils sont liés à la source illimitée du monde invisible et divin. On en conclut, donc, que les prophètes étaient véridiques dans leurs paroles, lorsqu'ils disaient qu'ils recevaient la révélation et qu'ils étaient investis d'une mission de la part de Dieu

Il est impossible pour un faux prétendant à la prophétie d'apporter un miracle ; la présentation d'un miracle par un faux prétendant à la prophétie est en contradiction avec la sagesse et la guidance de Dieu, d'autant plus que la présentation d'un miracle de la part d'une telle personne peut induire en erreur le peuple. Lorsque, les gens se trouvent devant un individu qui prétend à la prophétie ne peuvent faire qu'un choix : soit accepter sa prétention à la prophétie, soit la refuser. Donc, pour permettre aux gens de faire une distinction entre le faux et le vrai prétendant à la prophétie, il faut lui donner un moyen de discernement, un critère. Ce .« moyen de discernement est le « miracle

Il existe d'autres moyens pour connaître la véracité du prétendant à la prophétie dont : « L'examen du contenu de la révélation du point de vue de la contradiction intérieure et également, du point de vue de sa contradiction avec l'Aql (la raison) et la Fitra (disposition naturelle, nature originelle). Or, toute prétention à la révélation qui contredit la raison ou la Fitra .est condamnée à n'être qu'un pure mensonge

L'examen et la vérification de l'attitude de l'individu à la prophétie pour s'assurer de sa santé morale, psychologique et comportementale. Cela peut constituer un moyen pour vérifier les .paroles de celui qui prétend à la prophétie

La présentation ou l'annonce du prophète précédent ou contemporain, ou les mentions évidentes apportées dans les livres célestes. Tel était le cas du noble prophète de l'islam (Que .(le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants

Réponse détaillée

La révélation » a sens littéral et un sens lexique. 1[1] Dans son sens littéral, « la révélation » signifie « le transfert et la transmission d'une chose, d'une manière rapide et secrète à l'interlocuteur » 2[2], qui comprend, également, « l'inspiration par cœur ». Dans son sens lexique, la révélation signifie « la connaissance et la conception spéciales (non pas une réflexion rationnelle) , qui est propre à un nombre limité des humains qui bénéficient, spécialement, des faveurs de Dieu (les prophètes, bénis soient-ils). Cette révélation ne peut [pas percevoir par des sens apparents. » 3[3]

Dans son sens littéral, la révélation est accessible et perceptible non seulement pour des êtres humains ordinaires mais aussi pour les autres objets animés et inanimés (Jamädât) . Le noble

coran donne l'exemple de l'abeille qui construit la ruche et produit le miel. « Et Voilà ce que ton Seigneur révèle à l'abeille : Prends maisons dans les montagnes, et les arbres et les ruches ».4 [4]Le noble coran donne, également l'exemple l'inspiration faite à la mère du vénéré Moïse (béni soit-il), pour sauver son enfant. « Lorsqu'en une révélation, Nous révélions à ta mère, cedi : « Jette-le dans l'arche, puis jette celle-ci dans le flot pour qu'ensuite, le flot la lance sur la rive, et que Mon ennemi et le sien la ramasse ». « Nous révélâmes à la mère de Moïse, ceci : « allaite-le. Puis, quand tu craindras pour lui, alors, lance-le dans le flot, et ne crains pas et ne soit pas affligée : Nous te le rendrons, certainement, et le désignerons du nombre des Envoyés. » 5.[5] Dieu envoie, aussi des révélations au ciel et à la terre. « Il S'est établi, ensuite, vers le ciel, qui était, alors, une fumée, puis, Il lui dit, ainsi qu'à la terre : « Venez, tous deux, de gré ou de force. » Tous deux dirent : « Nous venons tous, obéissants. En deux jours, donc, Il les décréta sept cieux et révéla à chaque ciel son affaire. Et nous avons décoré le ciel le plus proche, de lampes et d'une garde. Telle est la détermination du Puissant, du Savant ! » « Parce que ton Seigneur lui aura révélé. » 6[6] Certains mystiques aussi ont prétendu à la révélation. Il s'agit, apparemment, du sens « littéral » qui est, en fait, « une inspiration par cœur », qui est,

.« une sorte « d'intuition

Moheïdine Ibn Al 'Arabî dit « La maîtrise sur soi de celui qui reçoit la révélation est beaucoup plus forte par rapport à celui qui en est privé. Dieu dit : « Et très certainement, Nous avons créé l'homme et Nous savons ce que son âme lui suggère. Nous sommes, cependant, plus près de lui que sa veine jugulaire ».7[7] Or, si suppose que Dieu t'a révélé quelque chose, regarde dans ton âme pour voir si tu a ou pas une sorte d'hésitation ou d'opposition dans ton for intérieur ? Si tu te trouves dans un état de réflexion, de pensée et d'analyse, sache que tu n'es pas, encore, dépositaire de la révélation, ou pour mieux dire, tu n'a pas encore reçu la révélation. Cependant, quand, ce qui t'arrives, te met dans un état d'obéissance totale à Dieu, un état dans lequel tu ne pense qu'à Lui, tu dois savoir que tu as reçu une révélation. 8[8] Molla sadra shirazi (que sa demeure soit au paradis), dans son livre « Mafâtîh al-ghayb » explique les voies permettant d'acquérir la science, et précise que l'instruction sans intermédiaire se fait de deux manières, à savoir l'insinuation de la révélation et l'inspiration. Il dit : « L'inspiration est quelque chose qui est le point commun des prophètes (bénis soient-ils), et les amis rapprochés de Dieu, tandis que la révélation n'appartient qu'aux prophètes, car elle est la garante de la prophétie et de la mission ». 9[9] Il a, ensuite, explique la différence entre la révélation et l'inspiration, ainsi que le rôle de l'intermédiaire dans la conception de

Ghaysari, dans l'introduction de « Fosous ul-Hekam Moheiddine Ibn Al 'Arabî explique les différences qui existent entre l'inspiration et la révélation et dit : « La révélation est l'une des spécificités des prophètes tandis que l'inspiration est celle de la wilâyat (la tutelle, la succession). 11 [11] Or, il se peut que certains prétendent recevoir des inspirations. Il s'agit là, des inspirations et des intuitions. Par, il s'agit d'un « mystique » et non pas un prophète qui prétend recevoir de telles inspirations et on doit se référer aux livres et aux écrits, rédigés à cet égard, pour savoir si de telles prétentions correspondent ou pas à la vérité

L'auteur la présente question semble savoir quels sont les moyens de vérifier la véracité des paroles de quelqu'un qui prétend à la prophétie. On peut donc, poser cette question de la manière suivante : « Si quelqu'un prétend à la prophétie, par quels moyens, peut-on vérifier la ? « véracité de son prétention

Si quelqu'un prétend recevoir la révélation et être investi d'une mission prophétique, il doit apporter un signe, une preuve et un témoigne pour prouver la véracité de ses paroles ; car la révélation n'est pas quelque chose de concrète et de perceptible pour les autres et c'est uniquement le prophète qui peut voir l'ange de la révélation. Ce fait extraordinaire (la révélation), qui n'est pas visible, a besoin d'un fait extraordinaire visible (le miracle), pour qu'il soit prouvé. C'est pour cette raison que chacun des prophètes a apporté pour son peuple un miracle pour prouver qu'il est lié à la source illimitée divine, qu'il reçoit la révélation, qu'il a des liens avec Dieu, qu'il peut procéder, via le miracle, à des œuvres que les autres sont incapables de faire. « Très certainement, Nous avons envoyé Nos messagers accompagnés de preuves, et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice. » 12[12] S'agissant de la définition du miracle, on peut dire que « le miracle est une œuvre spéciale et extraordinaire que seuls les envoyés de Dieu peuvent accomplir et que les gens ordinaires sont incapables et impuissants de faire la même chose, même s'ils utilisent tous les moyens et toutes les forces dont ils ont à leur disposition. » 13[13] Donc, le miracle, tout comme son nom l'indique, est un fait extraordinaire et surnaturel qui montre l'impuissance des autres, car il s'agit d'une œuvre extraordinaire qui se situe en dehors de la puissance humaine

et des lois d'instruction et de formation, d'une part et de l'autre, il montre aux interlocuteurs du prophète que c'est une œuvre qui puisse sa racine dans une source invincible, une source qu'on ne peut ni invalider ni éliminer ». 14 [14] A titre d'exemple, la ressuscitation des morts par le vénéré Jésus (béni soit-il) fut une œuvre extraordinaire, qui était une preuve de sa prophétie et de sa mission de la part de Dieu, et une affirmation du fait que les autres sont incapables et impuissants de faire une chose pareille ». 15[15] la présentation de telles œuvres par les prophètes est une preuve évidente du fait que la révélation, qui est, elle aussi, quelque chose extraordinaire, est réalisable. On peut conclure que si on peut transformer, grâce à l'aide d'une puissance invisible, un Bâton en serpent, on peut recevoir la parole de Dieu, à partir du monde invisible, la connaître et la transmettre aux autres. Par conséquent, le miracle constitue le plus important moyen pour connaître la véracité des paroles de celui qui prétend à la prophétie

En s'y référant, on peut croire à celui qui dit être investi d'une mission prophétique et accepter son invitation. En vérité, le miracle est un moyen duquel ressort le dernier mot à l'adresse du peuple, et barre la route aux incroyants qui tentent de bloquer l'invitation lancée par les prophètes

A ceux qui avancent la question suivante : « Est-il impossible pour celui qui prétend à la prophétie d'apporter un miracle », on apporte ces éléments de réponse : « Bien que cela ne soit pas un fait rationnel impossible, mais, il faut dire que Dieu qui est Guidant, Sage et Miséricordieux, ne fournit pas le miracle à un faux prétendant à la prophétie pour qu'il dévie les gens. Autrement, soit il faut écouter tout prétendant à la prophétie et y croire , ce qui suscite le chaos et l'apparition et l'émergence d'innombrables prophètes, soit il ne faut écouter à aucun prétendant à la prophétie et le contredire, ce qui est en contradiction avec le but de Dieu qui consiste à guider les gens pour qu'ils se dotent de la foi ; soit il faut trouver un moyen de discernement et de distinction pour connaître les prophètes véridiques, et ce moyen consiste à ce que le prétend à la prophétie apporte un miracle pour prouver qu'il est investi d'une mission prophétique afin de montrer aux hommes la porte de guidance, de bonheur et de salut

Pour cette raison ; certains théologiens considèrent que le seul moyen de connaître un prophète est le miracle qu'il nous présente. 16[16] Il convient de dire, plutôt, que c'est le moyen

le plus important et le plus sûr pour connaître la véracité de celui qui prétend être investi d'une mission prophétique. Il existe, également, d'autres voies permettant de connaître et de prouver la véracité du prétendant à la prophétie. La plus importante d'entre elles consiste à vérifier le contenu de la révélation du point de vue de la contradiction intérieure et pour s'assurer qu'il n'y pas de contradiction avec l'Aql (la raison) et la Fitra (la nature originelle). Si quelqu'un prétend à la prophétie et présente quelque chose comme « la révélation » ne correspondant pas ni aux évidences rationnelles ni à la nature pure et saine, il n'est qu'un pur menteur, un faux prétendant à la mission prophétique. 17[17] Il en est ainsi lorsque ce qui est présenté comme la révélation comporte de contradiction et d'antagonisme. A ce propos, nous lisons dans le

? noble coran : « Ne méditeront-ils, donc, pas le coran

S'il avait été d'un autre que Dieu, ils y auraient trouvé mainte contradiction ». 18[18] l'examen du comportement du prétendant à la prophétie aussi est un moyen pour confirmer ou infirmer ses paroles et ses préférences. Si le prétendant à la prophétie n'accomplit, lui-même, ce qu'il présente comme la révélation, cela montre qu'il n'est pas sincère dans ses paroles. Il en ainsi s'il commet des actes abominables, convoite les biens des autres, tente d'obtenir un poste ou s'efforce de se faire une réputation, car tout cela est en contradiction avec le rang de la prophétie. Un autre moyen permettant de connaître le prophète, est la présentation ou l'annonce faite par le prophète précédent ou contemporain. Or, dans certains cas, le prophète est présenté aux gens sans qu'il ait besoin de présenter un miracle. Dans certains cas, il y eu des prophètes qui vivaient dans la même époque. Tel était le cas du vénéré Abraham (béni soit-il) et du vénéré Lot (béni soit-il). Or si un prophète présente l'autre aux gens, cela se suffit, à lui seul, et les gens n'ont qu'à lui obéir sans réclamer un miracle. 19 [19]

S'agissant de la mission prophétique du noble prophète de l'islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), des prophètes qui l'avaient précédé, avaient annoncé, à plusieurs reprises, sa venue. En outre, le noble prophète de l'islam apporta un miracle qu'est le noble coran. De plus, il y avait ceux qui le connaissent comme leurs enfants et ils savaient qu'il est prophète. « Ceux à qui Nous avons donné le Livre, le connaissent comme ils reconnaissent leurs enfants/ Oui, or partie d'entre eux cachent la vérité, alors qu'ils savent ! ». « Ceux à qui on a donné le Livre reconnaissent le Messager comme ils reconnaissent leurs propres enfants. Ceux qui font leur propre perte sont ceux qui ne croient pas ». 20[20] Le vénéré Jésus (béni

soit-il), avait, déjà, annoncé la venue du vénéré Mohammad (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants). « Et Quand Jésus, fils de Marie dit : « O Enfants d'Israël, je suis, vraiment, un messager de Dieu à vous, confirmateur de ce qu'il y a devant moi de par la Thora et annonciateur d'un messager à venir après moi dont le nom sera « le Très Glorieux » ! Puis, [quand celui-ci vient à eux avec des preuves, ils disent : « C'est de la magie manifeste ». 21[21]

Des nouvelles concernant la venue du seau des prophètes (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), existent dans la Thora et dans l'Evangile, ce qui constitue un autre moyen pour connaitre les prophètes de Dieu. C'est le point sur lequel insiste le noble coran. « Ceux-là qui suivent le messager, le prophète gentil qu'ils trouvent en toutes lettres chez eux dans la Thora et l'Evangile, leur ordonnant le convenable, les empêchant du blâmable, leur rendant licites les choses excellentes, leur interdisant les mauvaises, leur ôtant le fardeau et les carcans qui étaient sur eux. Donc, ceux qui croiront en lui, le fortifieront et lui porteront secours, et qui suivront la lumière descendue avec lui, ceux-là sont les gagnants. » 22[22], il existe, également d'autres versets qui portent sur le même sujet. « Mohammad est le messager de Dieu. Et ceux qui sont avec lui sont durs aux mécréants, miséricordieux entre eux ! Tu les verras s'incliner, se prosterner, recherchant de Dieu, grâce et agrément. Leur marque est sur leurs visages, la trace des prostrations. Voilà l'image que l'on donne d'eux dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux, dans l'Evangile, c'est celle de la semence qui sort sa pousse, puis Dieu l'affermi, puis, elle s'épaissit, puis, elle se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. ». « Oui, et ceci était dans les Ecrits aux anciens. N'est-ce pas pour eux un signe, que les savants des Enfants d'Israël le reconnaissent ? ». 23[23] Pour avoir plus d'information sur la mission prophétique du noble prophète de l'islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), vous pouvez vous référer à la Thora, à l'Evangile et aux [autres livres qui portent sur ce sujet. 24[24]

.Ragheb Esfahani, Mofradat, le terme de " la révélation », p. 515 [2]

.CF : Tabatabai, Seyyed Mohammad Hossei,, Tafsir al-Mizan, tome 2, p. 159 [3]

.La sainte sourate 27, le verset 68 [4]

.La sainte sourate 20, le verset 38, la sainte sourate 28, le verset 7 [5]

.La sainte sourate 41, les versets 11 et 12 [6]

.La sainte sourate 50, le verset 16 [7]

.Ibn Arabi, Mohieddine, Al-Fotouhat al-Makiyat, tome 2, p. 78 [8]

.Cf: Molla Sadra Shirazi, Mafatih al-Ghaybe, tome 1, PP.221-224 [9]

.Idem, p. 224 [10]

.Ghayssari, l'Introduction sur Fossous al-Hakam d'Ibn Arabi, chapitre 7 [11]

.La sainte sourate 57, le verset 25[12]

Javadi Amoli, Abdallah, Tafsir Mozoue` Qoraan Karim , tome 1, p. 89 [13]

Allamah Tabatabai, Al-Mizan, tome 1, p. 74, Dar al-Kotob al-Islamiyat, tome 2, 2010., [14]

.Téhéran

CF : Gholam Hossein Ebrahimi Diyani, " Les Règles générales philosophiques dans la [15]

.philosophie islamique », tome 1, P. 208

.Abdol Razeq Lahidji, " .Le Capital de la foi », p. 85 [16]

CF : Mesbah Yazdi, Mohammad Taghi, " Les Connaissances du Coran" Tome 4 et 5, pp. [17]

.66-69

.La sainte sourate 4, le verset 82 [18]

.CF : " Les Connaissances du noble Coran", tome 4-5, pp. 66-69 [19]

La sainte sourate 2, le verset 146, la sainte sourate 6, le verset 20. CF : Allamah Tabatabai [20] (que sa demeure soit au paradis), Mohammad Hossein, Al-Mizan, tome 1, pp. 326 et 327.,

.tome 7, pp. 40 et 4& et tome 8, pp. 278-282

.La sainte sourate 61, le verset 6 [21]

.La sainte sourate 7, le verset 157 [22]

La sainte sourate 48, le verset 29, la sainte sourate 26, le verset 197. Allama Majlissi, [23]
.Bihar al-Anwar ; tome 15, pp. 174-248

Allama Majlissi, Bihar al-Anwar ; tome 15, pp. 174-248. L'Evangile de Jean, chapitre 14, [24]
.16-30., et L'évangile de Barnabé, ch. 39, 41, 44 ; 54, 55, et 136